



Réunion du Comité Syndical

du mercredi 28 septembre 2005

CS - 1.04

**Compte rendu de la réunion du bureau du
14 septembre 2005**

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

Le bureau s'est réuni le 14 septembre 2005. Conformément à la délégation que le Comité Syndical a accordée au Président et au Bureau il est demandé d'approuver les décisions prises lors de ces bureaux.

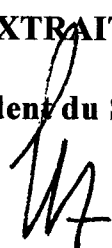
Après avoir pris connaissance de ce compte rendu, le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

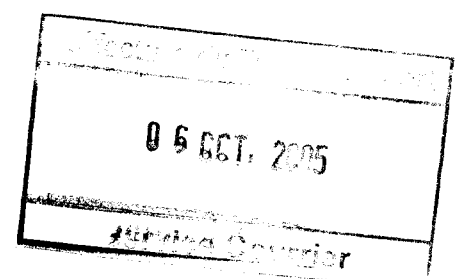
- **PREND ACTE** de ces informations

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée par extrait le 06 OCT. 2005, conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 06 OCT. 2005

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président du S.E.R.T.R.I.D.


Emile GEHANT





COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU

Du mercredi 14 Septembre 2005

Etaient présents :

MM. Emile GEHANT, Gérard GUYON, Daniel FEURTEY, Christian RAYOT, Jean LIBORIO

Etaient excusés :

Néant

Etaient également présents : MM. Bernard MONNET DGS

Maurice SCHWARTZ

Mme. Sandrine RAMEY

* * * * *

Le Président présente l'ordre du jour suivant :

- 1) PRECIA MOLEN : contrôle périodique des ponts bascule
- 2) SICK MAIHAK : maintenance des analyseurs NO_x et NH₃
- 3) ENVIRONNEMENT SA : maintenance des systèmes d'analyse en continu
- 4) Déchets verts : information sur l'enquête réalisée auprès des usagers
- 5) Ordre du jour du Comité Syndical du 28 septembre 2005

Le bureau émet un avis favorable aux questions de l'ordre du jour et n'a pas d'autres questions à soumettre.

Concernant l'ordre du jour du Comité Syndical du 28 septembre le bureau émet un avis favorable pour les rapports CS 1.01 à CS 1.10.

Le rapport CS 1.09 a été retiré de l'ordre du jour et est reporté à un conseil ultérieur.

Les rapports CS 1.11 et CS 1.12 n'ont pas été présenté au bureau car la Commission d'Appel d'Offres se réunit le 16 septembre prochain.

A Bourogne, le 15 septembre 2005
Vu
Le Président
SYNDICAT D'ETUDES ET DE RÉALISATIONS
POUR LE TRAITEMENT INTERCOMMUNAL DES DÉCHETS
S.E.R.T.R.I.D. 6 OCT. 2005
Zone Industrielle de Bourogne
BP 10 40000 Bourogne
90140 BOUROGNE